

Quoi de neuf au laboratoire pour la saison 2021 ?

Carine MASSAUX et Olivier DUPUIS

Nouveaux modèles d'étiquettes pour vos miels

Comme annoncé dans la revue précédente, le laboratoire du Cari propose à ses membres deux nouveaux modèles d'étiquettes, à savoir les modèles « Fruitier » et « Bourrache », qui compléteront les deux modèles existants « Abeille » et « Ronce ». Pour rappel, les mentions obligatoires et légales suivantes doivent impérativement figurer sur vos miels :

1. Dénomination du produit.
2. Coordonnées du producteur ou de la personne qui se porte garante.
3. Poids et pays d'origine.
4. Numéro de lot/d'analyse.
5. Date de garantie et conditions de conservation.

Les quatre modèles que nous proposons seront toujours édités sous deux formes, nominative et identification :

Etiquettes NOMINATIVES



Etiquettes D'IDENTIFICATION



- Les étiquettes nominatives intègrent la majorité des mentions légales obligatoires : dénomination du produit, coordonnées du producteur, poids et pays d'origine.
- Les étiquettes d'identification reprennent quant à elles les caractéristiques spécifiques du miel, le numéro d'analyse ainsi que le délai et les conditions de conservation pendant lesquels le produit garde ses qualités constantes. Ces mentions sont fonction des résultats d'analyses du miel (humidité, HMF, etc), disponibles après analyse du miel en banc d'appellation.

Si vous commandez uniquement nos étiquettes nominatives, pour répondre à la législation, il vous faut donc compléter les informations figurant sur nos étiquettes par un numéro de lot, une date de garantie et des conditions de conservation.

Les nouvelles étiquettes d'identification proposées pour cette saison (modèles « Fruitier » et « Bourrache ») intégreront d'office le QR code (voir description du QR code en p. 39 du n° 201 d'Abeilles & Cie). Durant cette saison 2021, nous continuerons à proposer également les anciens modèles « Abeille » et « Ronce », dans la version avec ou sans QR code selon votre demande.